

Annexe Trésorerie UD 13 - Exercice 2013

Préambule

L'annexe de l'UD 13 - UNSA fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Le bilan, avant répartition, est d'un montant égal à 7 858.00 €. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat déficitaire de 465.65 €.

Présentation

L'UNSA est organisée au plan professionnel, en Unions Régionales, Départementales et Locales (Article 7 des statuts de l'UNSA).

Les activités des Unions Régionales, Départementales et Locales, s'inscrivent dans les orientations décidées par l'Union lors de ses congrès et dans le respect des décisions de ses instances (Article 5 du règlement intérieur de l'UNSA).

Règles et méthodes comptables

Les comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (Règlement CRC 99-1) et par le Règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et amortissements

L'UD 13 ne détient pas d'immobilisations au 31 décembre 2013.

Créances

Il n'y a pas de créance au 31 décembre 2013.

Dettes

Il n'y a pas de dettes au 31 décembre 2013.

Valeurs mobilières de l'UD 13

L'UD 13 ne détient pas des Valeurs Mobilières de Placement (VMP) au 31 décembre 2013.

Variation des capitaux propres

Les capitaux propres passent de 8 323.55 € à 7 858.00 € soit une variation e 465.65 € correspondant au résultat déficitaire de la période de référence.

Tableau de détermination des ressources nettes de reversement

Libellé	Montant (en euros)
Cotisations de l'exercice	60.00
Autres produits	2 247.10
Subventions	10 870.00
TOTAL DES RESSOURCES DE	13 177.10
L'ANNEE	

Autres informations

Modalité de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.



Union Nationale des Syndicats Autonomes

Union Départementale des Bouches du Rhône

97, boulevard Jeanne d'Arc - 13005 MARSEILLE

Tél : 04 91 66 68 19 - Fax : 04 91 41 60 28 - Courriel : u d-13 @ unsa.org

Bénévolat

Les comptes clos au 31 décembre 2013 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son fonctionnement, l'UD 13 dispose de 0.7 personne ETP (Equivalent Temps Plein), personne mise à disposition par ses fédérations de syndicats.

Les locaux qu'elle occupe le sont à titre onéreux. Le propriétaire en est la SCI JEANNE D'ARC.

Effectif

L'association n'emploie pas de personnel rémunéré.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.